



OCTOBRE QUI RIT, JANVIER QUI PLEURE !

Le 15 octobre 2018

Au mois d'octobre, **votre salaire net mensuel va augmenter car le gouvernement baisse les cotisations sociales de 0,95%.**

Pour un salaire brut de 2 500€, cela fera un plus net de 23,75€.

Mais en janvier 2019, vous allez perdre une partie de ce bénéfice pour 2 raisons :

- **La retraite supplémentaire AGRICA va passer de 1,24% à 1,8% pour les non cadres et à 2,2% pour les cadres.** Cette retraite mise en place en 1997 ne rapporte pas grand-chose en rente mensuelle (quelques dizaines d'euros) et il faut vivre jusqu'à 90 ans pour récupérer son capital... Belle arnaque tout de même... Un non cadre va cotiser 0,17% en plus et 0,38% pour un cadre.
- **Le regroupement de l'ARCCO (Caisse de retraite complémentaire) et l'AGIRC (Caisse des cadres) entraîne une hausse des cotisations** sans que cela vous rapporte un centime de retraite en plus...
Pour les non cadres, les cotisations progressent de 0,11%.
Pour les cadres, les cotisations progressent de 0,12% pour la partie de salaire en dessous du plafond de Sécu (3 310€) et 1,03% au-dessus...



Exemples : un salarié qui touche 2 500€ brut, va gagner 23,75€ en octobre et perdra 7€ en janvier 2019.

Un cadre qui touche 4 000€ brut va gagner 38€ en octobre et perdra 26,28€ en janvier 2019.

Ces évolutions ne sont pas dues au gouvernement mais c'est la conséquence de la signature d'accords entre les patrons et certains syndicats...

Il faut aussi s'attendre à une hausse de la mutuelle complémentaire qui évolue toujours plus vite que l'inflation...

Bien sûr, tout cela sera masqué par le prélèvement à la source !

L'inflation repart, pas nos salaires !

Cette année, nos patrons ont appliqué une hausse des salaires de 0,5% pour une inflation annuelle prévue à 1,2%. Personne n'avait signé cette aumône !

A fin septembre, l'inflation est sur un rythme annuel supérieur à 2%. Pour 2019, l'inflation prévisionnelle sera environ de 1,5%.

Aujourd'hui, les factures énergétiques s'envolent, nos salaires ne bougent pas !

Sur 2018 – 2019, la perte de pouvoir d'achat sera de 3% ! La négociation nationale sur les salaires est prévue le 29 janvier 2019.

En 2019, le gouvernement va faire cadeau de plus de 20 milliards aux entreprises. Selon vous, à quoi devrait être destiné ces fonds ?

- a) Faire plus de résultat et de FRBG et distribuer plus de dividendes aux actionnaires de CASA.
- b) Augmenter les salaires et embaucher pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Si vous avez répondu a, vous êtes aptes à passer le concours de cadre de direction mais attention, les places sont très limitées et la sélection implacable.

Si vous avez répondu b, vous avez gagné le droit de nous rejoindre et d'adhérer à SUD.

Plus nous serons nombreux, plus nous aurons du poids dans les négociations face à la direction pour revendiquer une augmentation générale des salaires !



REJOIGNEZ-NOUS ! OSEZ SUD !

mail : sud.caam@wanadoo.fr, par téléphone : 02.43.68.46.66

SiteFACEBOOK : [SyndicatSudcaam](https://www.facebook.com/SyndicatSudcaam)

Serge Beauducel (CAPS), Vincent de Goussencourt (CAPS), Franck Despres (Espace Pro Laval), Bruno Fourmont (Agence Multimedia), Jean Michel Jouneaux (Caisses Locales 53), Jocelyne Jourdain (Placements), Sandrine Maillard (Assurances), Arnaud Pinson (L'Huissierie 53)